



COMMUNE DE VALBROYE

Horaires d'ouverture du Centre de Tri du Canard

Valables dès le 3 janvier 2026

Dès le 3 janvier 2026, les citoyennes et citoyens de la commune de Surpierre utiliseront le Centre de tri du Canard de Granges-Marnand, selon une convention conclue entre les deux communes.

Afin de proposer des conditions d'accueil optimales, les horaires d'ouverture seront élargis.

Horaires d'ouverture dès le 3 janvier 2026

Jour	Horaires d'ouverture	Modifications
Lundi	08h00 – 11h30	Inchangé
Mardi	Fermé	Inchangé
Mercredi	13h30 – 18h30	Inchangé
Jeudi	13h30 – 18h30	+ 1h30
Vendredi	15h00 – 18h30	+ 3h30 – Nouveau
Samedi	08h00 – 12h00	+ 1h00

Nous remercions tous les usagers pour leur collaboration et les invitons à respecter les consignes de tri pour préserver la qualité du service et contribuer ensemble à la protection de notre environnement.

La Municipalité